

Projet de compte rendu CENTRE VILLE

22 juin 2020 à 18 h 30

A) AMELIORATION DE LA SECURITE A SAINT AVERTIN

1-Rue de Castellerie

Il y a une piste cyclable qui a été goudronnée (récemment) entre la rue du petit bois et la rue de la Castellerie, et elle est malheureusement interrompue brutalement rue de la Castellerie.

La rue ensuite est totalement défoncée avec des pierres et des ornières.

Par conséquent, pour aller à l'école Léon Brulon, les enfants empruntent la rue de la Castellerie puis la rue des Gougets, avec un revêtement qui est dangereux (ornières et gros cailloux), et de surcroît il y a un angle mort à l'intersection entre la rue de la Castellerie et la rue des Gougets. (Risque de collision avec des enfants en vélos).

Il faudrait que la piste cyclable continue rue des Gougets, avec un tracé au sol incluant la rue des cigognes jusqu'aux écoles.

2- Avenue de Beugaillard

Au point et l'intersection avec la rue de Beugaillard. Tracé au sol d'un passage piétons qui est à ce jour partiellement effacé (il faut effacer l'ancien et repeindre celui où il y a un bateau)

3- rue de l'Archerie. Pour Éviter les bouchons de l'avenue de Beugaillard et le feu, les automobilistes empruntent la rue de l'Archerie puis tournent par la rue du Petit bois jusqu'à l'avenue de Beugaillard, engendrant un trafic très important dans cette partie de la rue du Petit Bois.

Certains citoyens demandent une piste cyclable, il faudrait résoudre ce trafic mettre des plots paysagers ou ralentisseurs.

Demande que la vitesse soit réduite à 30 km h d'abord et aménager ensuite pour contraindre les citoyens vers des voies parallèles pour désengorger.

4- rue de Larcay. les Gardes corps ne permettent pas les passages de poussettes, des anciens avec un déambulateur, de fauteuils roulants, même la circulation automobile n'est pas simple en raison de ces gardes corps métalliques. A supprimer.

Une partie de la Rue de Larcay en sens unique ? (Pourquoi pas)

5- la Rue de Rochepinard pourrait être piétonne (entre le café des sports et le feu) pour rendre la rue plus attractive et commerçante.

6- Rue de Cormery. Début de la rue de Cormery, il y a **des « dents de Requin »**, difficile de passer avec de grosses voitures, ou un camion ou une voiture, dangereux pour les piétons et les voitures. A supprimer.

7- Escalier de l'Eglise. En descendant de l'église via l'escalier, il y a un passage piéton à cet endroit, les voitures arrivent du centre-ville, ne voient pas forcément les piétons et c'est dangereux. (Angle mort)

8- Rue Léon Brulon et rue de Bellevue croisement des rues :

Il y a des chapeaux de gendarmes mais seulement d'un côté, il en faudrait de l'autre côté, pour contraindre les automobilistes à rester sur leur voie. Sinon pour éviter les chapeaux de gendarme de la voie qui leur est destinée, ils prennent la voie à contre sens, sans chapeau de gendarme. Solution : soit les chapeaux de gendarme sont à enlever, soit-il en faut des deux côté de la rue.

9- rue des Cicottées, Chaussidoux nécessaire en supprimant l'axe central.

10- Rue de la Brancoire : cette rue doit permettre de rejoindre l'autoroute.

B) FAIRE DECOUVRIR SAINT AVERTIN : CULTURE PATRIMOINE FAUNE, FLORE ET SPORT

Partir de Quai Carnot : dessiner un sentier pédestre avec panneaux historiques : histoire de SAINT AVERTIN pour une balade à pied de 5 km.

Changer les tracés tous les 6 mois.

La 1ère Randonnée pédestre longerait le lac, une heure dédiée aux enfants ; cartes postales anciennes ; dimension historique, patrimoniale ;

Sujets différents tous les 6 mois, pour découvrir les bords du Cher.

C) FAIRE VIVRE LE CENTRE DE SAINT AVERTIN

1- Modifier l'emplacement de la poste : Implanter la poste Place du 11 novembre. L'idée est de détruire le hangar métallique.

La place pour la poste serait centrale, mieux selon les citoyens présents qu'à la gare routière ou à l'endroit de l'ancienne station essence trop excentrée, ou à côté du Wok Asie.

2- Saint Avertin pourrait être éligible au Tram. Ce n'est pas encore complètement figé.

3- Nouvel hôpital de Tours (ancien hôpital Trouseau) qui doit être construit à saint av nécessiterait que le tram passe par la commune. A suivre

4- Le marché couvert : l'emplacement de la poste emporte l'agrément des citoyens présents, en majorité.

D) AUDIT : MONSIEUR ANSERIC LEON

Étude de la circulation : diagnostic de circulation ; pas de périphérique,

82000 déplacements sur saint avertin générés par les saints Avertinois

En moyenne les citoyens font 4 déplacements par jour ; 44000 déplacements en voiture au lieu de le faire en vélo ;

Problème de la rue du Petit Bois : l'étude confirme que c'est un point problématique sur le trafic : essai de sens interdit provisoire à envisager ? Également, envisager l'aménagement de cette rue avec des plots paysagers ou autres ralentisseurs.

E) FIN DE SEANCE : TOUR DE TABLE :

Au niveau de la gare routière : rappel : Sortie sur la rue de Larcaay dangereuse.

Doubler les signalétiques, pour marquer les priorités à droite.

Sacs et déjections canines à mettre en place à certains endroits.

Des haies de riverains dépassent dans certaines rues, gênant le déplacement des piétons.
Érables : taille des arbres devant les maisons de Stéphanie 118, avenue de BEAUGAILLARD, sinon danger pour les enfants en vélo.

Rue Léon brûlon : problème des haies trop basses, risque pour les personnes en vélos : il y a eu un constat par la police municipale et l'obligation de le faire par une mise en demeure

Réponses rapides attendues pour mettre en place ce qui va être fait.

Fin de séance 20 h 45